Conseil Municipal

SÉANCE DU 30 JUIN 2025

INFORMATIONS :

- **COMPTE RENDU DES DÉCISIONS DU MAIRE**

2025-095	Signature avec **Monsieur Romuald LAFITE**, gérant de la salle de sport VITAL FORME, d'une convention d'utilisation précaire de la salle de sport afin de permettre aux agents de la Police Municipale de réaliser leur entraînement physique. **Le montant de cette prestation s'élève à 1 000 € TTC.**
2025-096	Signature avec **la micro entreprise ATELIER DE BESTE** d'un devis pour un atelier "initiation au bogolan" programmé le jeudi 12 juin 2025 à l'occasion d'un projet d'action culturelle dans le cadre du festival Latitude(s). **Le montant de cette prestation s'élève à 500 € TTC.**
2025-097	Signature avec **la société ACTIMAC** de devis pour la souscription à des licences Microsoft 365. **Le montant de la prestation est de 24 716,68 € TTC.**
2025-098	Signature avec **la société PAS A PAS** pour l'animation de 3 ateliers pédagogiques parentalité dans les écoles sur la thématique de l'acquisition de la propreté chez la jeune enfance. **Le montant de cette prestation s'élève à 450 € (prestation non assujettie à la TVA).**
2025-099	Signature avec **la société COURS INFORMATIQUE CAEN** d'un devis pour une prestation d'entretiens individuels de conseil en numérique dans le cadre des activités de l'Atelier 860. **Le montant de cette prestation s'élève à 630 € (prestation non assujettie à la TVA).**
2025-100	Signature avec **l'association JOSEPH K** d'un contrat de cession pour une représentation d'un spectacle intitulé "Deux secondes !" le samedi 6 septembre 2025 dans le cadre de l'évènement Fest'Ifs. **Le montant de cette prestation s'élève à 2 268,25 € TTC.**
2025-101	Signature avec **le Docteur LALANGE** d'un avenant à la convention de nomination du médecin Référent Santé et Accueil Inclusif (RSAI) pour des interventions auprès des agents du multi accueil Françoise Dolto. **Le montant de cette prestation s'élève à 5 000 €.**
2025-102	Signature avec **la société TOHU BOHU** d'un contrat de cession de droit d'exploitation pour la représentation du spectacle "Kiddy Boum" le samedi 24 mai 2025 dans le cadre du Festival des Galopins. **Le montant de cette dépense s'élève à 850 € TTC.**
2025-103	Signature avec **l'association DANDY CORPS** d'un devis pour une prestation de sonorisation du spectacle de clôture du Festival des Galopins le samedi 24 mai 2025. **Le montant de cette prestation s'élève à 450 € (prestation non assujettie à la TVA).**
2025-104	Signature avec **la société MAG SECURITE** d'un devis de gardiennage de nuit pour la surveillance du matériel mis en place pour le Festival des Galopins. **Cette prestation s'élève à 446,08 € TTC.**
2025-105	Signature avec **Franck BOURGET** d'un contrat pour le concert de fin d'année de l'Ecole Municipale de Musique et de Danse le samedi 7 juin 2025. **Le montant total de cette prestation s'élève à 448,31 € (prestation non assujettie à la TVA - 200 € de salaire net + 288,31 € de cotisations payées auprès du GUSO).**
2025-106	Signature avec **Pierre BLIN** d'un contrat pour le concert de fin d'année de l'Ecole Municipale de Musique et de Danse le samedi 7 juin 2025. **Le montant total de cette prestation s'élève à 458,19 € (prestation non assujettie à la TVA - 200 € de salaire net + 258,19 € de cotisations payées auprès du GUSO).**
2025-107	Signature avec **Guillaume HUBERT** d'un contrat pour le concert de fin d'année de l'Ecole Municipale de Musique et de Danse le samedi 7 juin 2025. **Le montant total de cette prestation s'élève à 429,60 € (prestation non assujettie à la TVA - 200 € de salaire net + 229,60 € de cotisations payées auprès du GUSO).**

2025-108	Signature avec **le COMITE REGIONAL DE CYCLISME DE NORMANDIE** d'un devis pour un atelier "défi pour un champion" avec la location de vélos connectés et l'encadrement d'un éducateur dans le cadre de la fête du vélo du 23 mai 2025. **Cette prestation s'élève à 300 € (prestation non assujettie à la TVA).**
2025-109	Signature avec **LOUISAN BASE SPORTIVE** d'Anctoville d'un devis concernant un projet d'animation BMX avec un atelier mécanique et un atelier d'initiation dans le cadre de la fête du vélo du 23 mai 2025. **Cette prestation s'élève à 805 € (prestation non assujettie à la TVA).**
2025-110	Signature avec **la société PERDREAU** d'un contrat d'entretien du système d'arrosage automatique sur le stade Pierre Mendès France. **Le montant de cette prestation est de 979,20 € TTC.**
2025-111	Signature avec **DOCAPOST FAST** du renouvellement de l'abonnement annuel dans le cadre de la dématérialisation des actes administratifs. **Le coût de l'abonnement s'élève à 1 745,94 € TTC.**
2025-112	Signature avec le **CENTRE REGIONAL DE TIR** de Bretteville-sur-Odon d'une convention d'utilisation précaire pour permettre l'entraînement aux agents de la Police Municipale. **Le montant de cette mise à disposition du stand de tir s'élève à 340 € TTC.**
2025-113	Signature avec **la société ACTIMAC** de devis pour la mise en place de licences Microsoft 365 pour les élus et agents. **Le coût total de cette prestation s'élève à 24 534 € TTC. Annule et remplace la décision du Maire n°2025-097**
2025-114	Signature avec **la société LECLERC JOUETS** d'une convention pour l'insertion d'une publicité dans le 109ème numéro du journal municipal. **Le montant de cette convention s'élève à 960 € TTC.**
2025-115	Signature avec **la société LECLERC AUTO MOBBIE** d'une convention pour l'insertion d'une publicité dans le 111ème numéro du journal municipal. **Le montant de cette convention s'élève à 960 € TTC.**
2025-116	Signature avec **la société CHRONODRIVE** d'une convention pour l'insertion d'une publicité dans le 110ème numéro du journal municipal. **Le montant de cette convention s'élève à 960 € TTC.**
2025-117	Signature avec **la société Berger Levrault** d'un contrat de prestation de service pour le logiciel mon portail RH. **Le montant de ce contrat conclu pour 36 mois s'élève à 11 418 € TTC.**
2025-118	Signature avec **la société SRA LOCATION LA CAENNAISE** d'un devis pour la location d'un minibus dans le cadre des séjours d'été des Accueils Collectifs de Mineurs 3-17 ans. **Le montant de cette prestation s'élève à 3 494,40 € TTC.**
2025-119	Signature avec la société **NORMANDIE SOULAGEMENT** d'un devis pour la location, la livraison et l'installation de toilettes sèches dans le cadre du Ciné plein air organisé le vendredi 4 juillet 2025 dans la forêt d'Ifs. **Le montant de cette prestation s'élève à 623,64 € TTC.**
2025-120	Signature avec **Sébastien MADELEINE**, régisseur général, d'un contrat pour le Festival Latitude(s) 2025. **Le montant total s'élève à 1 199,24 € (prestation non assujettie à la TVA - 530 € de salaire net + 669,24 € de cotisations payées auprès du GUSO).**
2025-121	Signature avec **Franck BOURGET**, régisseur lumière, d'un contrat pour le Festival Latitude(s) 2025. **Le montant total s'élève à 704,86 € (prestation non assujettie à la TVA - 330 € de salaire net + 374,86 € de cotisations payées auprès du GUSO).**
2025-122	Signature avec la société **3DOUEST** d'un contrat de maintenance pour l'utilisation du logiciel de gestion des salles. **Le montant annuel de cette prestation s'élève à 411,37 € TTC.**
2025-123	Signature avec **INDÉTHAÏ BIEN-ÊTRE** d'un devis pour 2 ateliers de gestion du stress à destination des assistantes maternelles. **Le montant de la prestation s'élève à 80 € (prestation non assujettie à la TVA).**
2025-124	Signature avec **l'ASSOCIATION NATIONALE DES PREMIERS SECOURS DU CALVADOS (UDPS)** d'une convention de formation à l'initiation des gestes de premiers secours pédiatriques à destination des parents employeurs ou futurs employeurs d'une assistante maternelle. **Le montant de cette prestation s'élève à 100 € (prestation non assujettie à la TVA).**
2025-125	Signature avec **l'association PTI POA** d'un contrat pour un spectacle de fin d'année intitulé « C'est Nöel Zoé ! » à destination des familles fréquentant le multi accueil et le RPE. **Le montant de cette prestation s'élève à 800 € (prestation non assujettie à la TVA).**
2025-126	Signature avec **Stéphane FAUVEL**, régisseur lumière, d'un contrat pour le gala de fin d'année de l'Ecole Municipale de Musique et de Danse le samedi 21 juin et le dimanche 22 juin 2025. **Le montant total s'élève à 548,91 € (prestation non assujettie à la TVA - 260 € de salaire net + 288,91 € de cotisations payées auprès du GUSO).**